

DREAL
BOURGOGNE-
FRANCHE-
COMTÉ

rapport
d'activité
2017/18



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
www.territoires.gouv.fr



directeur régional de la Dreal
Bourgogne-Franche-Comté

Jean-Pierre
LESTOILLE



Il m'appartient de vous présenter le second rapport d'activité de la Dreal Bourgogne -Franche-Comté.

Nouvellement arrivé depuis le 1^{er} septembre, je le fais avec plaisir et une fierté certaine, au vu des résultats concrets présentés dans ce rapport. La mise en œuvre régionale de la feuille de route de nos ministères de la Transition Écologique et Solidaire et de la Cohésion des Territoires est ancrée dans un collectif de travail fort et partenarial.

Cette feuille de route est ambitieuse et motivante, elle mobilise au service de nos concitoyens et de nos territoires chaque agent de la Dreal, contribuant ainsi à protéger vis-à-vis des risques naturels et technologiques, à maintenir un environnement sain, une biodiversité et un cadre de vie de qualité pour tous et pour longtemps.

Le collectif, issu de la fusion, consolidé en 2017 et renforcé en 2018 m'apparaît une force remarquable, fondée sur l'implication forte de chacun et un esprit d'équipe solide. L'audit de certification a identifié et souligné cette réalité. Ainsi, la Dreal est officiellement certifiée ISO 9001 depuis le 8 mars 2018. C'est la reconnaissance de l'investissement de chacun depuis la création de la Dreal pour améliorer en continu les pratiques, sécuriser les instructions et les productions, consolider le collectif de travail avec les DDI.

Le panorama des actions présentées dans ce rapport illustre bien, dans sa diversité, le travail accompli et les résultats obtenus. En 2017, la Dreal s'est impliquée dans la stratégie de l'État en région, avec le pilotage au côté des préfets référents des thèmes, de 5 orientations stratégiques sur 15 couvrant le champ des risques naturels, de la qualité de l'eau, de la connaissance, l'exemplarité de l'État et les enjeux de conciliation entre l'économie et l'environnement...

Un grand pas vers plus de collégialité et de complémentarité en Bourgogne-Franche-Comté marque également cette année 2017. Les huit directions départementales des territoires et la Dreal se sont réunies le 27 septembre 2017 en séminaire.

Quelque 95 participants ont travaillé et échangé sur le retour d'expériences des réseaux métier, l'amélioration de la transversalité et du fonctionnement collégial, ainsi que sur les modalités pour aller vers nos partenaires.

Le travail en réseau est plus large, la Dreal travaille en partenariat étroit avec le Conseil régional, mais également de nombreux établissements publics qui travaillent dans le champ d'intervention de nos ministères.

Parmi les grands chantiers prioritaires 2018, je retiendrai plus particulièrement :

– LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.
La mobilisation de tous les acteurs est nécessaire car l'ambition nationale est très forte et le Conseil régional affirme également son objectif en faveur d'une région à énergie positive ;

– LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.
La création à venir d'une Agence Régionale de la Biodiversité, la mise en œuvre de la Stratégie Régionale Biodiversité, le déploiement d'un nouveau contrat de transition écologique dans le secteur de la Haute Côte-d'Or ;

– LA MOBILITÉ.
La nouvelle loi d'orientation sur les transports et la mobilité sera à décliner pour une meilleure mobilité du quotidien pour tous, tout en poursuivant le pilotage des grands projets d'infrastructures attendus sur la région ;

– LA COHÉSION DES TERRITOIRES.
La nouvelle loi « Évolution du logement et aménagement numérique - ÉLAN » sera à décliner tout en continuant d'accompagner l'ensemble du territoire à travers les opérations sur les centres-bourgs, le dispositif cœurs de ville et le plan « logement d'abord » ;

– LA POLITIQUE DES RISQUES.
Les actions de prévention récurrentes sur les risques technologiques et naturels, l'accompagnement du plan régional déchets et économie circulaire, et le portage de la Stratégie de l'Etat en Région sur les Risques naturels ;

– LE DÉVELOPPEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DURABLES.
La stratégie régionale de la connaissance à construire, la poursuite de la sensibilisation aux objectifs du développement durable.

Tous ces chantiers sont autant de défis à relever qui rappellent l'exigence mais aussi la noblesse de nos missions au service de notre territoire et de nos concitoyens.

Soyez assuré de mon engagement pour les porter avec l'équipe de direction et tous les agents aux multiples compétences qui assurent ce service au quotidien au sein de la Dreal.

sommaire

organigramme

3

les temps forts

4

les missions

6

identité

7

SPR
10

SDDA
12

STM
14

SBEP
16

MRCAE
18

SLCS
20

SG
22

SPRM
24

actions
productions

30

les UD

26

DIRECTEUR
Jean-Pierre LESTOILLE

CABINET

Marie-Pierre COLLIN-HUET
*directrice de projets transfrontaliers
modernisation réforme, communication, cabinet*

adjointe Cabinet
Pascale DE SAINTE AGATHE

COMMUNICATION
Patricia DROZ

MQE
MISSION QUALITÉ ENVIRONNEMENT

N.
adjointe
Claire SAUNIER

MRCAE
MISSION RÉGIONALE CLIMAT AIR ÉNERGIE

Sébastien CROMBEZ
directeur de projets stratégiques transversaux
adjoint MRCAE Jérôme LARIVÉ

Expert politique énergie climat et énergies renouvelables
Bruno CHARPENTIER

Régulation Air et Énergie
Jean-Charles BIERMÉ

Coordination des politiques énergie climat
Nelly VULCANO-GREULLET

DIRECTEUR adjoint
Hugues DOLLAT

DIRECTRICE adjointe
Marie RENNE

DIRECTRICE adjointe
Florence LAUBIER

TM
**TRANSPORTS
MOBILITÉS**

Philippe LEFRANC
adjoints
Pascal GIRARD
Olivier THIRION

Chargé des relations
institutionnelles
Régis DESSERME

Finance - achat public
Élisabeth DE JÉSUS

Régulation
des transports
N.

Intermodalité
déplacements
Jacques CORBET

maîtrise d'ouvrage
routière
Éric GUICHON

PRM
**PILOTAGE
RÉGIONAL
DES MOYENS**

Isabelle LOMBARD
adjoint
Benoît GRAS

Appui
au pilotage
Naïma ATILLAH

Accompagnement
social
Hélène LAIRD

Supports
intégrés
Sébastien DUMONT

GPEEC
Formation
Isabelle RIGOLET

LCS
**LOGEMENT,
CONSTRUCTION,
STATISTIQUES**

Chantal MATTIUSSI
adjointe
Virginie MENIGOZ

Logement social
politiques sociales
Nelly BOUGENOT

Statistiques
Études habitat
Patrice PERRON

Parc privé
Samuel NAVORET

Politique de la
construction
Efficacité énergétique
Lucile LÉVÉQUE

DDA
**DÉVELOPPEMENT
DURABLE
AMÉNAGEMENT**

Arnaud BOURDOIS
adjointe
Sylvie FOUCHER

Connaissance
Bruno LAZZARINI

Aménagement
Gilles LEMAIRE

Évaluation
environnementale
Armelle DUMONT

Démarches
de développement
durable
Marie-Céline
BRAILLON

PR
**PRÉVENTION
DES RISQUES**

Flavien SIMON
adjoints
Dominique
VANDERSPEETEN
Antoine SION

Risques chroniques
Franck NASS

Risques naturels
Ouvrages
hydrauliques
Antoine SION

Pilotage
modernisation
ICPE
Yves LIOCHON

Risques accidentels
Dominique
VANDERSPEETEN

SG
**SECRÉTARIAT
GÉNÉRAL**

Jean-Marie ROUX
adjoint
Nicolas GUÉRIN

Affaires juridiques
Commande publique
Thierry VILBÉ

Ressources humaines
Pascale ROUSSOT

Finances
Claudine RAVIER

Informatique
systèmes
d'informations
Laurence JACQUET

Logistique
Thierry HANTZ

BEP
**BIODIVERSITÉ
EAU
PATRIMOINE**

N.
adjoints
Jean-Yves OLIVIER
Annabelle MARÉCHAL

Biodiversité
Luc TERRAZ

Territoires
Sites et paysages
Annabelle MARÉCHAL

Hydrométrie
Gestion quantitative
Marc PHILIPPE

Eau et milieux
aquatiques
Florence CHOLLEY

UD UNITÉS DÉPARTEMENTALES

UD21
CÔTE-D'OR

Alain
SZYMCZAK

UD70/25
**DOUBS
HAUTE-SAÔNE**

Éric
FLEURENTIN

UD90/25
**DOUBS
T. DE BELFORT**

Yvan
BARTZ

UD39
JURA

Pierre
CHRISMENT

UD58/89
**NIÈVRE
YONNE**

Isabelle
PETTAZZONI

UD71
**SAÔNE ET
LOIRE**

Patrice
CHEMIN

janvier



le 26

Cérémonie des vœux au manège de Brack à Dole

février



le 1er

Journée technique section Amblans-Lure RN19 coorganisée avec la DIR

le 28

Visite de la secrétaire d'État chargée de la biodiversité Barbara Pompili lors du séminaire de lancement en faveur d'une agence régionale de la biodiversité Bourgogne-Franche-Comté

mars



le 9

Formation sur la réforme de l'autorisation environnementale

les 9,13,15

Journées techniques d'information "future réglementation des bâtiments neufs" à Dijon-Besançon-Clamecy

le 28

Club Plui sur les mobilités durables à Dompierre-Les-Ormes

juillet



le 11

Inauguration section Amblans-Lure RN19

le 12

Inauguration des travaux d'accessibilité de la gare de Montbéliard

le 31

Visite de la ministre des Transports Élisabeth Borne en Haute-Saône

août



du 16 au 31

Expertise sur la réglementation des équipements sous pression en Polynésie Française

le 22

Édition de la plaquette du projet de service et du rapport d'activité 2016/17

septembre



du 12 au 14

Colloque international de l'association des Diatomistes de Langue Française à la Dreal à Dijon

du 18 au 22

Semaine européenne de la mobilité. Apéro vélo à Dijon

le 19

Premier séminaire des territoires élaborant un Plan Climat Air Énergie Territorial

le 26

Club PLUi et habitat à Salins-Les-Bains

avril



le 3 et le 4

Journées d'information sur l'immatriculation des copropriétaires à Besançon et Beaune

du 4 au 14

Journées des nouveaux arrivants

le 18

Visite du président de la République François Hollande sur le chantier de mise à 2x2 voies de la RCEA

mai



le 2

Limitation à 110Km/h sur l'A6 à Châlon-sur-Saône dans le cadre du plan de protection de l'atmosphère

le 19

Happy-Culteurs à Besançon et Dijon

le 30

Ouverture de la Semaine Européenne du Développement Durable. Marché bio/circuits courts à Besançon et Dijon

juin



du 1er au 5

Semaine Européenne du Développement Durable - Collecte Emmaüs - Café conférence sur la monnaie locale

le 9

Journée de terrain sur le Doubs franco-suisse avec l'ambassadeur en charge de la coopération transfrontalière

le 26

Journée d'animation régionale pour la revitalisation des centres bourgs

octobre



le 3

Opération de contrôle des bus scolaires à Auxonne

du 4 au 6

6ème congrès national du bâtiment durable et signature du plan régional à Chenove

le 13

Signature du règlement d'eau du Doubs franco-suisse à Biaufond

du 18 au 20

Séminaire national Ramsar sur le Bassin du Drugeon à Labergement-Sainte-Marie

novembre



le 13

Diffusion des gobelets réutilisables au sein des services de la Dreal

le 17

Lançage du viaduc de la Scyotte de la déviation de Port-Sur-Saône

le 20

Ouverture de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets - Disco Soupe à Besançon

les 18, 19 et 28

Assises régionales de la mobilité à Dole, St Brisson et Dijon

décembre



le 7

Réunion des territoires engagés dans la transition énergétique «Comment mobiliser les acteurs de ma collectivité ?»

le 11

Séminaire des cadres

le 14

CAR thématique "Eau" à Sens, en présence des directeurs généraux des trois agences de l'eau

LES MISSIONS DE LA DREAL

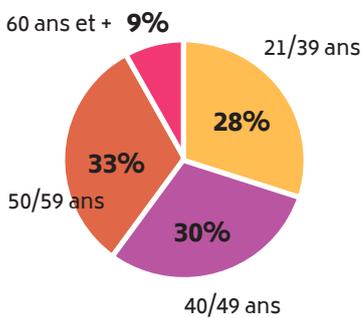
La direction du quotidien





Fin 2017, la Dreal Bourgogne-Franche-Comté compte 464 agents et 15 personnes travaillant au CPCM

> RÉPARTITION PAR ÂGE



Une répartition équilibrée femmes-hommes.

L'âge moyen d'un agent est de 46 ans 3 mois.

Les agents de catégorie A sont très majoritairement des hommes (63 %). L'écart se réduit nettement en catégorie B (plus que 55 % des agents) pour s'inverser totalement en catégorie C (seulement 19 % d'hommes).

Des évolutions dans les modalités de travail

Fin 2017, 5 agents travaillent en site distant (TSD). C'est une alternative à la mobilité, qu'elle soit géographique ou fonctionnelle.

Le poste n'a pas vocation à demeurer durablement éloigné du site auquel il est rattaché dans l'organigramme : c'est pourquoi le travail en site distant sur un poste est proposé jusqu'au départ de l'agent.

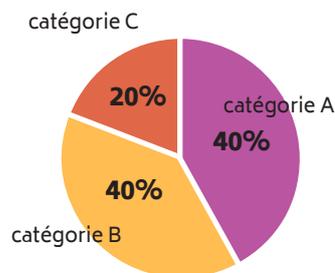
Le télétravail est par ailleurs pratiqué par 22 agents soit à leur domicile, soit dans des locaux professionnels distincts de la Dreal et de leur lieu d'affectation.

La formation des agents pour un meilleur accompagnement au changement

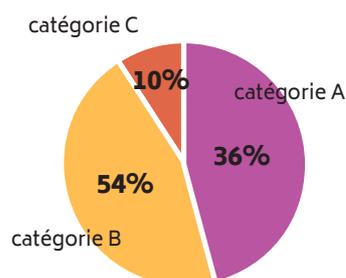
En 2017, 1 701 journées de formation ont été suivies, avec 3,7 jours de formation par agent (contre 5 en 2016).

77 % des agents de la Dreal ont pu bénéficier de formations en 2017

> RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



> RÉPARTITION DE JOURS DE FORMATION PAR CATÉGORIE



Sylvie LENOIR Assistante de Direction

Tu es arrivée depuis quelques mois à la Dreal comme secrétaire de direction.

Quelles sont tes premières impressions ?

- Je travaillais auparavant au secrétariat de la direction régionale des affaires culturelles de Franche-Comté (Drac) depuis 32 ans ! Je connaissais donc parfaitement la structure et le fond des dossiers.

À la Dreal, j'ai dû me familiariser en très peu de temps avec tous les services et les différentes missions d'une organisation trois fois plus importante déclinée en sigles abscons...

En quoi consiste concrètement ton poste ?

- Je suis la « gardienne des secrets » du directeur ! J'organise son agenda au jour-le-jour. Je gère ses réunions et ses déplacements en veillant à la compatibilité avec les autres directeurs référents suivant les domaines concernés et leurs disponibilités... Parfois un beau casse-tête, qui demande de la réactivité et de la souplesse.



MISSION QUALITÉ ENVIRONNEMENT



Une Dreal de qualité et exemplaire

Bilan 2017

chiffres clés

48 fiches de progrès

2km de gobelets jetés par an remplacés par 480 gobelets réutilisables

2 composteurs à Besançon et Chalon et 2 tonnes de biodéchets collectés et valorisés à Dijon

L'année 2017 a vu se concrétiser notre cartographie des processus et leur mise en route grâce aux différents acteurs : pilotes de processus, référents et correspondants Qualité, auditeurs internes, la Mission Qualité Environnement et tous les agents concernés par les processus.

Divers événements comme le séminaire qualité, la revue de direction et l'audit à blanc ont permis à chacun de se familiariser avec la norme ISO 9001 : 2015, avec notre système de management de la qualité SMQ et d'enrichir et améliorer en continu nos 10 processus :

- Pilotage & management,
- Promouvoir une Dreal exemplaire,
- Prendre en compte, surveiller et revoir les attentes des parties intéressées pertinentes,
- Harmoniser, déployer et sécuriser les pratiques,
- Instruction et contrôle – Prévention des risques,
- Maîtrise d'ouvrage routière,
- Répondre à une demande d'avis,
- Développement de la connaissance,
- Faire vivre et mobiliser la communauté de travail Dreal/DDI à travers les réseaux métiers,
- Mettre à disposition des ressources et des moyens.

La Dreal s'est également investie dans une démarche "Pour une Dreal exemplaire", pilotée par la Mission Qualité Environnement et qui s'appuie sur une équipe d'agents volontaires et motivés.

Les objectifs sont ambitieux, avec des réalisations concrètes en 2017 :

- "Faire de nos lieux de travail des lieux confortables et économes en énergie" : participation au concours CUBE - Concours Usages et Bâtiment Efficace,
- "Plus de collectif, moins de carbone, moins de risques dans nos déplacements = agents plus épanouis !" : actions autour du vélo lors de la semaine de la mobilité, développement de la visioconférence,
- "Opération 0 gaspi à la Dreal" : des gobelets réutilisables, des composteurs, la collecte des biodéchets, des collectes de vêtements, bouchons, une caractérisation des déchets,
- "La nature au quotidien et sur son lieu de travail" : nouvelles ruches au Voltaire, intervention des « happyculteurs » de la Dreal,
- "Pour des achats, des marchés et une consommation responsables à la Dreal et par tous" : sensibilisation aux achats durables (agriculture biologique, commerce équitable, clauses sociales),
- "L'humain au sein de la Dreal, faire de sa journée de travail un moment agréable et partagé" : nombreuses actions des CLAS, ASCE, SRIAS, du département accompagnement social du SPRM.

Perspectives 2018

Une étape très importante dans le processus de la démarche Qualité était prévue pour mars 2018, avec l'audit de certification passé avec succès.

Le travail important mené par toutes et tous est ainsi mis en valeur par cette certification Iso 9001 : 2015.

Côté "Dreal Exemplaire" toujours beaucoup d'idées, avec comme orientations prioritaires données par l'administration centrale :

- des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire, avec le tri des biodéchets, des produits issus de l'agriculture biologique et/ou équitable dans les achats de produits alimentaires,
- le basculement de services ou de sites en 100 % papier recyclé accompagné de la réduction des consommations de papier,
- le basculement de services ou de sites en collecte des déchets avec points d'apport volontaire et retrait des poubelles individuelles.

La déclinaison de ces orientations ministérielles en Dreal Bourgogne-Franche-Comté sera étudiée à partir de 2018.

8





Qualité de vie au travail

Le projet de service de la Dreal en 2016-2017 comportait un axe d'actions sur "Comment être attentifs au bien-être au travail ?"

En prolongement direct, nous nous sommes engagés début 2018 dans l'élaboration d'un plan d'actions "bien être au travail". Sans attendre, des séminaires pour les encadrants sont organisés en 2018 afin de les mobiliser et de les former sur ces questions.

Le bien-être au travail et la prévention des risques psychosociaux sont l'affaire de tous.

Le bien-être regroupe un grand nombre de dimensions comme l'intérêt du travail, la qualité de l'environnement professionnel, l'organisation du travail, le management, l'ambiance avec les collègues de travail, le sentiment d'implication et de responsabilisation, l'équité, un droit à l'erreur accordé à chacun, une reconnaissance et une valorisation du travail effectué.

Ce sentiment de bien-être au travail est perçu individuellement et collectivement. C'est pourquoi, deux enquêtes internes « baromètre social » ont été conduites auprès de l'encadrement fin 2017 et début 2018 auprès de l'ensemble des agents.

Elles dressent un premier panorama de la qualité de vie et du bien être au travail. Elles témoignent également des forces du collectif constitué suite à la fusion de 2016 et identifient des pistes d'amélioration. Les fiertés des encadrants résident principalement dans le fait d'avoir continué à assurer leur mission de service public pendant la fusion et d'impulser une bonne ambiance et une cohésion dans leurs équipes.

En effet, l'ambiance générale à la Dreal est jugée satisfaisante et les équipes de travail entretiennent des relations fluides avec les autres services de la Dreal et sur les différents sites.

Les résultats des enquêtes traduisent aussi le fait que le rythme de travail est élevé (pour 65 % des agents) combiné à un plan de charge important (pour 36%), d'où une intensité marquée de travail.

Un sentiment d'insécurité des agents s'exprime, notamment dû aux incertitudes en matière de politiques publiques et des perspectives de carrière apparaissant limitées.

Néanmoins, les sources de motivation de chacun restent fortes : qualité du collectif de travail (convivialité, coopération & intelligence, soutien émotionnel et technique), autonomie décisionnelle, qualité du management des équipes et de leur travail...

La nature des missions ou encore la qualité de la reconnaissance représentent des pistes de travail à préserver, et sur lesquelles il est possible d'intervenir afin d'assurer une meilleure qualité de vie au travail.

Pour bâtir collectivement le plan d'action, trois processus participatifs complémentaires sont mis en œuvre en parallèle pour permettre l'appropriation la plus large possible des résultats du baromètre social, et proposer des actions à inscrire dans le plan d'actions bien-être au travail :

- **la poursuite des travaux au sein de la commission du CHSCT dédiée.**

Cette commission est force de proposition et examinera le plan d'actions bien-être au travail avant sa présentation en CHSCT.

- **un travail dans les services** selon des modalités spécifiques, mobilisant l'ensemble des agents pour alimenter le plan d'actions.

- **la mise en place d'un groupe de travail participatif** sur la base d'un appel à volontaires, à l'automne 2018 pour compléter les travaux en commission et dans les services. Il réfléchira notamment aux actions transverses impliquant plusieurs ou tous les services.



SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES



Une prévention des risques pour un territoire plus sûr

Bilan 2017

chiffres clés

729 inspections ICPE

33 inspections d'ouvrages hydrauliques

6 territoires à risques importants « inondation » couverts par une stratégie locale de gestion

Équipements sous pression (ESP)

Lors d'une surveillance du marché, le pôle ESP identifie des défauts de conception et de fabrication sur un réservoir contenant du gaz extrêmement inflammable exploité sur un site industriel à hauts risques en Moselle. Après échanges avec le fabricant, l'organisme notifié ayant procédé à l'évaluation de la conformité, l'exploitant et la Dreal locale, un arrêté d'urgence a été pris dans l'attente de sa remise en conformité. Le fabricant et l'organisme notifié ont été sanctionnés par des amendes administratives.

Risques naturels

La validation de la stratégie régionale risques naturels et ouvrages hydrauliques 2017-2019 marque une étape importante dans la structuration du réseau risques régional. Déclinaison locale des instructions nationales, ce document a été élaboré de façon collégiale par la Dreal et les services "risques" des 8 DDT.

Il intègre 3 orientations stratégiques, dont le suivi est assuré de façon périodique par le réseau risques :

- inciter et accompagner les acteurs dans la gestion des risques naturels,
- développer la gestion collaborative de la connaissance en vue de sa valorisation par les acteurs du territoire,
- assurer la robustesse interne des services dans l'exercice de leurs missions.

Deux nouveaux PPR2 signés en 2017

Portant à 19 les plans de prévention des risques technologiques dans la région, leur signature fut complexe, nécessitant la mise en place de mesures foncières ou supplémentaires.

- Pour le site Finagaz/Antargaz (58), la diminution de la quantité stockée a permis de réduire les zones d'effets ainsi que certains enjeux.
- Pour le site Primagaz (89), des solutions alternatives ont été recherchées à la mesure foncière, compte tenu des coûts et impacts sur la zone. La reconfiguration du site est la solution retenue.

Usine Lambiotte

Cette société a produit pendant plus d'un siècle à Prémery (58), du charbon de bois et divers composés chimiques. Liquidée en 2002, de nombreux déchets dangereux sont alors stockés sur le site.

Le liquidateur étant défaillant, l'État intervient en missionnant l'Ademe (chantier-lambiotte.fr). La tâche est colossale et les budgets nécessaires également (plus de 11 M€ déjà engagés). Les travaux de démolition ont été réceptionnés en octobre 2017. Des études environnementales importantes vont nécessiter près de 2 ans de travail pour réduire la charge polluante des eaux pluviales et optimiser leur traitement. Elles auront lieu en 2018 et 2019.

Natacha WNUK

Chargée de mission produits chimiques risques émergents et PRSE

Qu'est-ce qui t'a amenée à ce domaine d'activité ?

- J'ai suivi des études d'ingénieur en chimie. J'ai intégré le service PR où j'ai eu en charge différentes thématiques relatives aux installations classées, telles que l'eau, les légionelles, le bruit, les éoliennes, l'air. Aujourd'hui au sein de mon poste, j'aide à développer et maintenir le lien entre la politique du ministère et le terrain, en lien avec les unités départementales.

Peux-tu revenir avec nous sur ton expérience avec l'agence européenne des produits chimiques ?

- Cette agence -l'ECHA- réglemente notamment les produits chimiques et les biocides sur le marché européen. En sécurisant leurs usages, elle contribue à protéger la santé humaine et l'environnement. Elle fournit des informations sur ces produits et leurs usages sécurisés grâce à une base de données unique, gratuite et accessible à tous. Pour la première fois en Europe, désireux de se rapprocher des réalités du terrain et avoir des échanges directs avec les inspecteurs et les acteurs industriels, deux personnes de cette agence se sont déplacées... et elles ont choisi notre région !

Elles m'ont accompagnée lors d'inspections sur trois sites industriels fin 2017. Ces visites ont été très instructives pour les industriels et pour les membres de l'ECHA, et cela m'a permis d'entrer en contact direct avec l'agence européenne, alors qu'elle restait abstraite auparavant.



Quelles sont les clefs de réussite du réseau métier Risques ?

- Les contacts sont très réguliers entre les agents du SPR et les services risques des DDT. En plus d'un relationnel agréable, leurs compétences et leur disponibilité assurent un appui rapide et efficace à nos demandes. Le SPR nous facilite la tâche dans nos sollicitations et assure une capitalisation des bonnes pratiques régionales dont nous pouvons bénéficier à tout moment. C'est aussi un réseau opérationnel et concret !

Quelle est la réalisation remarquable du réseau pour 2017 ?

- La réalisation conjointe du séminaire a été très appréciée, montrant des actions concrètes dans le domaine des risques (maquette de la maison en zone inondable). Je note aussi le travail partenarial pour la Stratégie de l'État en Région (où les DDT ont animé 3 groupes de travail spécifiques) et notamment le développement d'un outil commun de capitalisation des données : ORISK. Enfin, le séminaire risques de Nevers, qui s'est déroulé en 2018, mais préparé dès 2017 !

Vous auriez une attente à formuler à la Dreal ?

- Une réunion de réseau des chefs de services sur le terrain est à concrétiser. Elle permettrait de partager les expériences entre DDT en lien avec les territoires. Et puis, au niveau du fonctionnement et des relations DDT/Dreal, conforter un petit peu plus l'information réciproque et les échanges me semble indispensable. Mais cette remarque n'est pas propre au réseau Risques ...



Perspectives 2018

Ouvrages hydrauliques

Deux chantiers de grande ampleur sont planifiés : la vidange du barrage d'Étables (Jura) et l'analyse des conclusions de l'examen technique du barrage de Grosbois (Côte-d'Or).

- Des travaux d'amélioration sont réalisés sur le barrage d'Étables, dont le turbinage du débit réservé, la rénovation de la galerie d'amenée et le chemisage de la galerie de débit réservé.
- Sur le barrage de Grosbois, l'exploitant (VNF) a réalisé une inspection décennale détaillée à l'aide de drone et d'un robot subaquatique pour inspecter les parements et les galeries, sans générer les difficultés inhérentes aux vidanges.

Suite à ces examens, l'exploitant déposera auprès du service de contrôle un dossier intégrant l'ensemble des conclusions de ces examens.

Canalisations

Le projet "artère Val-de-Saône" (188 km de canalisation, de diamètre 1 200 mm et 67,7 bars de pression) permettra fin 2018, la création d'un marché unique du gaz naturel en reliant les principaux carrefours du réseau de gaz naturel sur le territoire français.

La pertinence de ce projet, d'un montant de 700 millions d'euros, a été reconnue par la Commission européenne en lui attribuant le statut de Projet d'Intérêt Communautaire.

Le Préfet de Région a une mission de coordination de la procédure pour les trois régions traversées (BFC, ARA, Grand Est) et s'appuie pour cela sur les services techniques de la Dreal.



Risques naturels

L'année 2018 concrétisera les actions portées par l'État et les collectivités dans le cadre de l'orientation 5 de la Stratégie de l'État en Région : "Favoriser la connaissance des risques naturels, en particulier les risques d'inondations". Pilotée par la Dreal et le rectorat, cette orientation complétera les démarches régaliennes de prévention par la création de lieux d'échanges entre acteurs locaux de la gestion des risques d'inondations. Associant un large panel d'acteurs, une série d'actions collaboratives État - collectivités a été proposée sur 3 thématiques : sensibilisation des citoyens, accompagnement des élus, mutualisation/valorisation des connaissances.

Sites et sols pollués Secteurs d'Information sur les sols

La loi ALUR crée des dispositions pour conserver la mémoire des sites pollués, favoriser leur réhabilitation et garantir la prise en compte des pollutions dans les projets d'urbanisme. Parmi celles-ci, figure l'élaboration par les services de l'État des secteurs d'information sur les sols (SIS), au plus tard le 1er janvier 2019.

L'objectif est double :

- informer le public de l'existence de pollutions,
- encadrer les projets sur les sites pollués.

La phase d'identification des projets de SIS, gérée et pilotée par le SPR, est en cours de finalisation.

Ces projets feront en 2018 l'objet d'une large consultation de 6 mois avant d'être actés par arrêtés préfectoraux.





Questionner l'avenir
Expérimenter pour agir

Bilan 2017

La connaissance et l'information géographique

La Dreal a co-piloté une étude sur l'extension de la plateforme IdéoBFC aux champs de la connaissance territoriale, concluant à la mise en place d'une gouvernance régionale des dispositifs de connaissance territoriale, et débouchant sur l'élaboration d'une convention État/Région. L'année 2017 a également vu la mise à disposition des données environnementales à l'échelle de la nouvelle région. Ainsi les collectivités, porteurs de projets et bureaux d'études peuvent accéder sur internet, grâce au portail IdéoBFC à ces données et améliorer ainsi la prise en compte des impacts environnementaux.

La Dreal a aussi déployé un outil d'accès aux informations communales pour les non-spécialistes de la donnée, concernant les zonages et enjeux environnementaux : www.donnees-communales.developpement-durable.gouv.fr

Enfin, la Dreal a réuni, au sein du réseau d'observation sur la consommation d'espace en région, les observatoires départementaux de la consommation d'espace, les agences d'urbanisme, les DDT, l'établissement public foncier Doubs BFC et l'Insee.

L'évaluation environnementale

Cette année de mise en place de la réforme de l'évaluation environnementale, a impliqué un important travail de sensibilisation et d'information des acteurs en région (ARS, DDT, commissaires enquêteurs et bureaux d'études)

avec l'organisation d'un séminaire thématique et celle de la participation du public le 16 mai à Dijon qui a réuni une centaine de participants.

L'aménagement durable

Un documentaire sur les premiers Écoquartiers labellisés en Bourgogne-Franche-Comté a été réalisé en 2017. Ce film est un outil idéal de sensibilisation et de promotion de la démarche de labellisation au travers des six premiers quartiers engagés dans la démarche à différents stades.

Par ailleurs, la Dreal accompagne la Région dans l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (Sraddet). Une note d'enjeux interministérielle a été confiée à la Dreal par le SGAR, devant permettre la meilleure prise en compte des enjeux identifiés par l'État.

La Dreal a poursuivi son travail d'animation de la filière planification permettant l'édition de documents de référence sur les SCoT et PLUi, la tenue d'un club PLUi sur la mobilité rurale et l'habitat, des journées techniques de la planification consacrées en 2017 aux documents cadres et sectoriels (Sraddet, Trame verte et bleue et SCoT, Plans Climat Air Énergie Territoriaux).

Enfin, il faut souligner la nouvelle dynamique impulsée au groupe métier Nouveau Conseil aux Territoires au sein du réseau métier Aménagement, avec notamment un important travail d'inventaire sur l'ingénierie publique existante en région engagé en 2017, et la définition d'un plan d'actions pour les services du groupe métier.

chiffres clés

277
instructions
cas par cas

101 avis
de l'autorité
environnementale

12

Julien LEGROS

Chargé de mission Évaluation Environnementale

C'est ton premier poste dans cette région ? Comment cela s'est-il déroulé ?

- Originaire de la Réunion, je suis passé par l'ENTPE avant d'intégrer la Dreal pour mon premier poste. Il m'a fallu du temps pour maîtriser les bases. Les compétences et disponibilités de mes collègues m'ont été précieuses pour débiter sur ce poste.

Quels sont tes domaines d'intervention et l'évolution du contexte de l'évaluation environnementale ?

- Je rédige des avis sur les études d'impact favorisant la bonne prise en compte de l'environnement sur des projets comme par exemple les ICPE, les IOTA. L'évaluation environnementale concerne aussi les documents d'urbanisme et schémas en traitant différentes thématiques (eau, biodiversité, paysage, nuisances). L'avis n'est ni favorable ni défavorable. Il ne concerne pas l'opportunité du projet.

Il est vrai qu'il y a eu des modifications assez récentes dans ce domaine (réformes réglementaires, nouvelle autorité fonctionnelle). Certains aspects restent inchangés et contribuent aux points intéressants du poste (transversalité de la mission, diversité des contacts comme les porteurs de projet, les collectivités, bureaux d'études, commissaires enquêteurs). Outre les changements d'ordre législatif, il faut noter une forte augmentation de la charge de travail. Dans ce cadre, la grande solidarité existant au sein du département m'aide au quotidien.





Pouvez-vous résumer le rôle du commissaire-enquêteur et les actions de votre compagnie ?

- Une enquête publique s'applique à tous les projets d'aménagement. C'est un acte de consultation indispensable, inscrit dans le code de l'Environnement, qui sert d'aide à la décision des autorités publiques, de l'État jusqu'aux communes et même pour certains équipements privés. Sous l'égide du tribunal administratif, le commissaire enquêteur, indépendant et impartial, recueille et analyse toutes les observations du public et émet un avis motivé sur chaque projet. Les deux Compagnies de Commissaires-Enquêteurs de Bourgogne et de Franche-Comté comptent au total 190 membres, inscrits sur des listes départementales officielles pour lesquelles ils postulent tous les quatre ans. Notre mission obéit à des règles méthodologiques, législatives et règlementaires, de mieux en mieux connues du public, notamment associatif, grâce notamment à l'usage d'internet en cours de généralisation.

Quelles relations entretenez-vous avec la Dreal ?

- Primordiales et excellentes. La Dreal nous apporte un concours indispensable pour toutes nos actions de formation. Ses responsables et spécialistes de haut niveau sont en charge des thèmes du développement durable et d'organisation des territoires. Les avis de l'autorité environnementale sont très appréciés dans les dossiers d'enquêtes publiques, vu la qualité des analyses en amont des consultations. Au total, l'efficacité coordonnée "tribunal administratif-Dreal-Compagnie des commissaires enquêteurs" s'applique à servir constamment l'utilité publique.



Démarches de développement durable

Création d'ateliers d'échanges de connaissance et de pratiques pour construire une politique d'économie territoriale durable. Lancement de projets concrets entre le pays Dolois et la communauté d'agglomération de l'Auxerrois dans les domaines de l'alimentation, de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Perspectives 2018

Le département connaissance poursuivra son animation régionale sur le réseau d'observation sur la consommation d'espace en région, en s'efforçant, en lien avec la Région, de faire aboutir le projet d'acquisition d'une donnée décrivant précisément l'occupation du sol en région.

Cette donnée est en effet utile dans des domaines multiples (aménagement, prévention des risques, biodiversité notamment), et pourra être utilisée par les acteurs du territoire à l'échelle locale comme pour des analyses de niveau régional.

Les outils de diffusion de la donnée seront enrichis par la mise en place d'une carte dynamique couvrant les champs d'activités de la Dreal, ainsi que par la production d'un panorama de cartes.

Concernant l'activité environnementale, l'année 2018 voit un élargissement des compétences de la MRAe (mission régionale d'autorité environnementale) aux avis sur projets renforçant la notion d'indépendance entre l'autorité qui autorise et l'autorité environnementale.

La tenue des assises locales de l'éducation à l'environnement et au développement durable, en partenariat avec "Alterre et Graine" en 2017, permettra en 2018 d'organiser une quinzaine d'assises territoriales avec des assises régionales conclusives en fin d'année.





Une année
riche en débats

chiffres clés

22 comités
de pilotage
routiers et ferroviaires

81 M€ de CP
consommés sur
le volet routier
représentant plus
de 800 emplois

13 km
de 2x2 voies
mises en service

2835 opérations
de réceptions
de véhicules
et d'autorisations
de transports

Bilan 2017

Assises nationales de la mobilité : à l'écoute des territoires

Ces assises ont été un temps fort de la politique des transports dans la perspective d'une future loi sur les mobilités. L'État et la Région ont organisé 3 ateliers participatifs montrant les nombreux atouts de notre nouvelle région, avec des filières professionnelles investies et des territoires mobilisés pour développer des nouvelles formes de mobilités. Plus de 250 acteurs ont échangé autour des mobilités propres, solidaires, soutenables, sûres, intermodales et connectées.

Lancement officiel de l'Observatoire Régional des Transports (ORT) de Bourgogne-Franche-Comté

Ce nouvel observatoire s'appuie sur un partenariat fort avec la Région et les professionnels du secteur du transport et de la logistique. En novembre 2017, le 1er colloque de l'ORT Bourgogne-Franche-Comté a abordé l'efficacité énergétique dans les transports.

Lutte contre le travail illégal

C'est une priorité pour les services de l'État, avec plus de 150 opérations de contrôles en faveur de la régulation de ce secteur réalisées en 2017. Elles concernaient particulièrement les véhicules utilitaires légers transportant des marchandises, ainsi que les pratiques liées au cabotage.

La Dreal a également organisé une dizaine de contrôles sur quais de chargement/déchargement ainsi qu'un séminaire d'échanges franco/allemand sur les pratiques de contrôle des transports.

Simplification dans l'instruction des demandes de transports exceptionnels

La Dreal, pilote de la mise en œuvre en région, et la DDT 71, ont organisé des concertations avec les gestionnaires de voiries, suite à la parution des textes relatifs à l'organisation locale en 2016.

Le STM a organisé deux copil régionaux, pour présenter la réforme aux partenaires, les résultats des concertations avec les gestionnaires et une cartographie des nouveaux réseaux. À ce jour, tous les arrêtés, à l'exception de celui de l'Yonne, sont parus. La région est ainsi parmi les plus avancées dans la mise en œuvre de cette réforme.

Modernisation du réseau routier national

Cette modernisation s'est poursuivie en 2017 mobilisant les équipes de la Maîtrise d'Ouvrage et du Pôle Finances Achat Public.

- Des phases travaux (Paray-Charolles et Créneau de Génelard) ou des études (Prissé-Charnay et Chapelle-du-Mont-de-France) ont été lancées sur la RCEA.
- Un premier viaduc a été construit sur la déviation de Port-sur-Saône.
- Les travaux préparatoires pour le nouveau pont routier sur la RN 57 à Besançon (projet A 36 Devecey) ont été réalisés.
- Une concertation publique sur le projet "Boulevards Beure" (qui achèvera à terme le contournement de Besançon) s'est tenue en fin d'année.

Hélène FEUVRIER

Chef de projet

En quoi consiste ton poste de chef de projet ?

- Comme un « chef d'orchestre », je veille au bon déroulement de projets routiers, des études d'opportunité jusqu'à la mise en service. J'assure le lien entre les différents intervenants : les entreprises, les collectivités, le maître d'œuvre, etc.

Actuellement, je coordonne plusieurs opérations routières sur la RN57 à Besançon (la liaison entre les Boulevards et Beure), et en périphérie directe (l'aménagement à 2x2 voies entre l'A36 et Devecey).

Qu'apprécies-tu particulièrement sur ce type d'opérations ?

- Ce sont des projets remarquables de par leur situation urbaine ou périurbaine et leur trafic important (entre 30 000 véhicules/jour pour A36-devecey et 50 000 pour Boulevards-Beure). Ils impliquent de nombreuses concertations entre la Dreal et les différents interlocuteurs, les riverains, qui permettent d'enrichir en permanence notre travail !



Vous êtes maître d'œuvre sur la déviation de Port-sur-Saône. Quelle est la répartition des rôles respectifs sur cette opération et quelles relations entretenez-vous avec le STM ?

- Nous travaillons ensemble depuis de nombreuses années. Les rôles entre la Dreal - maître d'ouvrage - et le SIR - maître d'œuvre - sont clairs et bien définis.

Le pilotage global de l'opération est assuré par la maîtrise d'ouvrage (concertation, communication, acquisitions foncières, mise en place des financements). Le SIR assure quant à lui la maîtrise d'œuvre (élaboration technique des projets, rédaction des dossiers de consultation des entreprises...) et le pilotage de la phase réalisation dans le respect des objectifs fixés par le maître d'ouvrage.

Des rendez-vous entre les chefs de projets et les responsables d'opérations, ainsi que des revues de projet entre les directeurs de projets, permettent de partager la vie de l'opération et de s'informer mutuellement des risques identifiés. Parallèlement aux aspects techniques, des relations directes sont également mises en place entre nos services comptables respectifs.

En conclusion, les relations avec le STM sont toujours constructives et permettent d'œuvrer ensemble pour la réalisation concrète des opérations.



2018 une année de changement

Loi d'orientation sur les mobilités

Cette loi donnera un nouveau cadre et ouvrira des pistes pour la mobilité du quotidien. Le STM sera particulièrement mobilisé sur sa mise en œuvre en région.

Décroisement des effectifs sécurité routière vers le ministère de l'Intérieur

Le STM transférera la gestion financière et l'animation de la politique régionale à la Préfecture de Côte-d'Or à partir de septembre.

Le transfert de l'instruction des transports exceptionnels à la DDT 71 est effectif pour tous les départements de l'ex-Bourgogne. Pour ceux de l'ex-Franche-Comté, depuis le transfert à la DDT 71 du Jura au 1er juin 2018, la Dreal poursuit l'instruction pour les départements 25, 70 et 90.

Le calendrier et les modalités du transfert pour ces trois départements sont en cours de définition.

Le volet multimodal du CPER

La réouverture de la ligne Belfort-Delle, nouvelle liaison ferroviaire pour les habitants du Territoire de Belfort et les échanges franco-suisse, est prévue le 9 décembre 2018. L'année 2018 verra également la poursuite des travaux d'accessibilité dans les gares de Beaune, Dijon et Dole.

Une nouvelle tranche de la liaison cyclable Beaune-Dijon sera mise en service.

Le STM accompagnera également les travaux de développement des ports intérieurs et des trafics intermodaux et apportera son soutien à la filière de la mobilité électrique (journée prévue le 25 avril à Besançon).

Modernisation du réseau routier national

Mises en service attendues sur la RCEA des sections de Blanzay-Montchanin et du Créneau de Génelard (71), démarrage des travaux sur les sections Prissé-Charnay et de la Chapelle-du-Mont-de-France (71). Réalisation du second viaduc à Port-sur-Saône (70), poursuite des travaux de l'A 36 Devecey, validation du bilan de la concertation Boulevards Beure et concertations sur les projets de franchissement de Pontarlier (25) et de la suppression d'un passage à niveau à Jonches (89).



Dossier colis lourds Belfort-Strasbourg

Le STM pilote depuis 2016 une étude pour la mise en œuvre de travaux routiers sur l'itinéraire Belfort-Strasbourg pour aider à l'acheminement de colis lourds issus de sites industriels de l'aire urbaine de Belfort. Cette étude co-financée par l'État et la Région se traduira rapidement par des travaux finalisés début 2019 qui répondront aux enjeux économiques, réduiront les nuisances apportées aux usagers et riverains de l'itinéraire, tout en maîtrisant les dépenses publiques.

Développement des aires de contrôles

Une aire de contrôle des poids lourds sera mise en service fin 2018 sur l'A38 à Plombières-les-Dijon renforçant les contrôles à l'ouest de l'agglomération dijonnaise.

Sur la RCEA, un équipement de pesée en marche permettant de cibler les véhicules potentiellement en surcharge est à l'étude.

Véhicules : innovations Magyar

L'entreprise G. Magyar est très fortement implantée en région, avec quatre de ses 5 sites industriels en Bourgogne-Franche-Comté. Elle conçoit, fabrique et commercialise des citernes pour le transport de produits liquides alimentaires, chimiques ou pétroliers. Elle présente cette année des projets de citernes innovantes en matériaux composites destinées au transport de matières dangereuses et validées dans le cadre du PIA sous l'appellation "Light Tank". Elles répondent à des objectifs environnementaux en matière d'économies d'énergie et donc d'empreinte carbone.

Ces projets bénéficient d'un accompagnement soutenu de la part de la Dreal qui assure par délégation de la Mission Transport de Marchandises Dangereuses la fonction d'autorité compétente.



Un réseau de partenaires pour la protection des ressources naturelles

Bilan 2017

chiffres clés

132 prélèvements réalisés et analysés par le laboratoire d'hydrobiologie

216 stations hydrométriques contrôlées tous les mois

163 demandes de dérogation "espèces protégées"

Le service Biodiversité Eau Patrimoine a participé, dans le domaine des sites et paysages, au classement total du site de Solutré Pouilly Vergisson (renforcement de la protection et la reconnaissance nationale) et celui du platane monumental de Cezy. L'engagement à l'automne de l'Opération Grand Site "Vallée du Hérisson plateau des 7 lacs" a permis de soutenir les projets concertés de restauration, de préservation et de mise en valeur du territoire.

Un travail important a été conduit pour le développement et la gestion des aires protégées, dans le cadre de la stratégie nationale de création des aires protégées. 6 arrêtés de protection de biotopes ont été signés, après un travail partagé avec les DDT et une concertation importante, de parfois plusieurs années, auprès des élus et des acteurs locaux. Le service a également accompagné les gestionnaires des réserves naturelles nationales et les démarches des parcs naturels régionaux (création et révision de leur charte).

Aux côtés de la Région, de l'Agence Française pour la Biodiversité et des Agences de l'Eau, la Dreal a contribué à la démarche de co-construction, avec les acteurs du territoire, de la future Agence Régionale de la Biodiversité, qui pourrait être mise en place dès 2019.

En co-pilotage avec l'ARS, la Dreal a mis en œuvre l'orientation de la stratégie de l'État en région relative à la préservation de la qualité de l'eau destinée à la population. Le travail d'analyse et de valorisation des retours d'expériences de sept collectivités vise au renforcement de l'action des services de l'État pour la protection des captages d'eau potable contre les pollutions diffuses (nitrates et pesticides).

En lien avec le service en charge de la prévention des risques, le SBEP a accompagné les services départementaux (DDT, préfectures, ARS, etc.) dans le déploiement de l'autorisation environnementale (procédure commune aux autorisations des installations classées pour la protection de l'environnement et des projets relevant de la loi sur l'eau et intégrant d'autres procédures administratives : défrichement, dérogation espèces protégées, etc).

Laura LEDUC Chargée de mission ressources minérales et patrimoine géologique

Tu travailles à l'élaboration du schéma régional des carrières. Concrètement c'est quoi ?

- C'est un document de planification stratégique qui encadre l'implantation des carrières et l'extraction des matériaux pour les 12 ans à venir. Il définit une politique des matériaux pour gérer durablement cette ressource tout en répondant aux besoins du territoire. Il a été institué par la loi «ALUR» en 2014, mais actuellement la gestion est départementale. Il fixe aussi les objectifs à atteindre en matière de limitation et de suivi des impacts, de remise en état et réaménagement des sites. Actuellement, notre région compte plus de 320 carrières.

Quels en sont les enjeux ?

- Les enjeux à prendre en compte peuvent paraître opposés. On a besoin d'extraire des matériaux au niveau le plus local possible pour répondre aux besoins de la construction ou des travaux publics par exemple, mais cette activité peut avoir un impact réel sur l'environnement. Tout l'enjeu de ce schéma est donc de trouver le juste équilibre pour concilier la préservation de l'environnement et le développement de nos territoires. L'élaboration devrait durer environ 3 ans.

La Dreal en est le maître d'œuvre et d'ouvrage. Elle organise la concertation à travers un comité de pilotage de 58 membres regroupant l'État, les collectivités territoriales, les professionnels et les personnes qualifiées en environnement. La première réunion s'est tenue en avril 2018.



Les agences de l'eau ont engagé la rédaction de leur 11ème programme d'interventions, que pouvez-vous dire des enjeux du territoire Seine-Amont ?

- Ce programme doit permettre d'atteindre les objectifs de bon état des masses d'eau et répondre à l'adaptation au changement climatique, la restauration de la biodiversité, la santé. Le territoire Seine amont est à dominante rurale. Dans ce contexte, la solidarité territoriale fixée par le ministre de la transition écologique et solidaire, prend tout son sens. Elle a vocation à s'exercer entre l'amont et l'aval, entre les agglomérations urbaines et les territoires plus ruraux. C'est un enjeu essentiel de préservation des ressources utilisées pour l'eau potable, de protection des milieux naturels sensibles des têtes de bassin versant, de prévention des inondations ou de gestion patrimoniale réfléchie des réseaux d'eau potable.

L'élargissement du champ d'intervention des agences de l'eau à la biodiversité terrestre* a-t-il fait évoluer les relations entre l'agence de l'eau et la Dreal ?

- La Dreal, la Région, l'AFB mais aussi les agences de l'eau, sont au premier rang pour la mise en application de cette loi*. La coordination des services de l'État et de ses opérateurs est stratégique. Depuis 2016, les questions de biodiversité sont au cœur des échanges réguliers entre l'agence de l'eau et la Dreal. Le partage des objectifs et des priorités est absolument nécessaire pour plus de synergies et de complémentarité des divers organismes qui œuvrent dans ce domaine.

*Élargissement permis par La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages



Perspectives 2018

Les crues exceptionnelles du début d'année ont mobilisé l'équipe d'hydromètres, en charge du réseau de stations de mesures des débits des cours d'eau, pour alimenter les services de prévision des crues. Cette même équipe assurera en 2018 un important travail de modernisation du réseau de stations hydrométriques.

L'élaboration du schéma régional des carrières est lancée en associant les différentes parties prenantes. Ce document devra permettre de mieux intégrer les enjeux de l'économie circulaire en y inscrivant les activités extractives et en sécurisant l'approvisionnement, tout en permettant une gestion durable et équilibrée de l'espace.

Le Programme d'Actions Régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole a fait l'objet d'une concertation à l'automne 2017. Les travaux relatifs à son adoption (consultations, avis de l'autorité environnementale), conduits conjointement avec la Draaf, se poursuivent en 2018 pour une signature au début de l'été.

Ce premier programme d'actions établi à l'échelle de la nouvelle région devra faire l'objet d'une communication spécifique.

"On ne protège bien que ce que l'on connaît" : c'est dans cette logique que la démarche d'organisation du système d'information sur la nature et les paysages sera conduite pour donner accès à l'information à l'ensemble des citoyens de la grande région. Conduit en partenariat avec les acteurs du monde naturaliste, ce projet est articulé avec l'observatoire régional de la biodiversité.

La Dreal contribue également, avec son laboratoire d'hydrobiologie, à la connaissance de l'état écologique des cours d'eau.





Des énergies positives
pour le climat

chiffres clés

37 lauréats TEPCV
ayant prévu près de
400 actions soutenues
par l'État à hauteur
de 35 M€

640 MW d'éolien
520 MW d'hydro-électricité
240 MW de solaire
couvrant près de 10%
de nos besoins

3 plans d'économie
d'énergie d'au moins
100 GWh

Bilan 2017

La MRCAE décline les politiques nationales en matière de lutte contre le changement climatique, d'amélioration de la qualité de l'air, d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables.

Accompagner les territoires

L'appel à projets «Territoires à énergie positive pour la croissance verte» (TEPCV) est l'outil phare de l'accompagnement des territoires dans la transition énergétique.

En Bourgogne-Franche-Comté, il a mobilisé 37 territoires autour de la rénovation de leur patrimoine, de la mobilité propre, de la biodiversité, de la rénovation de l'éclairage public, de la production d'énergies renouvelables. La MRCAE a finalisé des conventions avec les territoires lauréats. Dans un contexte budgétaire complexe et en lien étroit avec les DDT, elle a veillé à l'avancement des actions pour garantir les engagements pris par l'État.

Évaluer nos actions pour se projeter vers l'avenir

Avec le Conseil régional et l'Ademe, la MRCAE a évalué les schémas régionaux climat-air-énergie (SRCAE) avant que la région n'entame la rédaction du futur SRADDET définissant les orientations régionales sur le climat, l'air et l'énergie.

Cette évaluation a montré que la transition est bien engagée dans notre région mais qu'elle reste à amplifier...

Renforcer les partenariats

Un an après la création de la MRCAE lors de la fusion des Dreal Bourgogne et Franche-Comté, l'année 2017 a été l'occasion de renforcer l'organisation en place pour déployer la transition énergétique en lien avec les partenaires de la Dreal.

Ce travail s'est traduit tout d'abord avec les DDT et les autres services de la Dreal. Le travail partenarial s'est également renforcé avec le Conseil régional et l'Ademe, notamment lors d'une journée conjointe de l'ensemble des territoires engagés pour la transition énergétique en décembre 2017.

Améliorer la qualité de l'air : des mesures efficaces mais pas toujours acceptées

En 2017, l'ensemble des arrêtés définissant les mesures applicables en cas de pic de pollution ont été révisés pour intégrer les nouvelles exigences en matière de gestion des épisodes de pollution de l'air. Mais si la préparation de la gestion de ces épisodes de pollution reste une mission essentielle, l'enjeu est avant tout d'améliorer la qualité de l'air de façon chronique.

Dans cet objectif et comme prévu dans le plan de protection de l'atmosphère, la vitesse a été limitée à 110 km/h sur l'autoroute A6 dans la traversée de Chalon-sur-Saône depuis mai 2017, avec un impact positif sur la pollution aux oxydes d'azote pour les riverains.

Maxime FEUGÈRE

Chargé de mission Croissance verte

Tu peux nous parler de ta prise de poste ?

- J'ai intégré la mission MRCAE et le département coordination des politiques énergie climat depuis août 2016 juste à ma sortie de l'ENTPE. Ce fut un peu compliqué, puisque j'arrivais comme chargé de mission sur une toute nouvelle thématique, la "Croissance verte". Il y avait tout à faire... surtout trouver un équilibre de travail en interne entre cette nouvelle thématique et les autres missions du département plus visibles comme le programme TEPCV.

Un projet important sur lequel tu travailles ?

- Dans le cadre des TEPCV, on aide le Parc naturel régional du Haut-Jura pour un montant de 1,5M€. Nous avons étudié les impacts des investissements liés au programme d'actions du parc. Les actions réalisées sont diverses (rénovation énergétique de bâtiments publics, développement de déplacements doux, construction en bois local, chaufferies au bois déchiqueté, panneaux photovoltaïques pour l'alimentation en auto-consommation de stations d'épuration), et cela va se traduire par 20 emplois ! Ce sujet est encore plus crucial pour des endroits très ruraux. Investir dans la transition énergétique, ça n'est pas que pour la planète, il y a aussi un fort enjeu de développement des territoires.



La région Bourgogne-Franche-Comté s'est fixé l'objectif de devenir une région à énergie positive d'ici 2050.

Quels sont les axes prioritaires pour y arriver ?

- La Région, accompagnée de ses partenaires dont la Dreal, vise d'une part à augmenter la part de production d'énergies renouvelables et d'autre part à limiter la consommation énergétique des bâtiments publics, des logements sociaux et des particuliers.

Quels sont les principaux leviers d'actions de la région pour mobiliser les acteurs sur le territoire autour de la transition énergétique ?

- Notre territoire bénéficie de véritables leviers pour développer un mix énergétique qui permettra d'atteindre cet objectif. Plus les citoyens et les territoires construiront ensemble leur projet de transition énergétique, plus nous nous rapprocherons des objectifs de développement durable et de lutte contre le changement climatique inscrits dans le SRADDET. C'est dans ce sens que la Région mobilise l'ensemble des acteurs et accompagne les projets.

2018 est aussi l'année du lancement du service public de l'efficacité énergétique qui permettra aux particuliers d'être accompagnés dans la rénovation de leur logement par le biais d'aides financières mais surtout de conseils et d'accompagnement dans les travaux à effectuer et auprès des artisans.

D'autres axes de travail et de coopération avec les services de l'État dont la Dreal sont-ils prévus pour l'avenir ?

- La région et ses partenaires s'engagent aussi pour les années à venir dans un grand plan lié à la mobilité et à la formation des nouveaux métiers liés à la transition énergétique et écologique. C'est ensemble que nous pouvons construire l'avenir, demain, c'est aujourd'hui.



Perspectives 2018

Vers de nouveaux objectifs !

L'année 2018 sera riche en actualité, avec, au niveau national, la révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et le débat public qui l'accompagne, la révision de la stratégie nationale bas carbone (SNBC), et la poursuite de l'élaboration du SRADDET régional.

Ces dispositifs vont fixer les objectifs à atteindre pour lutter contre le réchauffement climatique et définir des outils pour mener à bien cette politique.

A chacun son plan climat !

La transition écologique c'est aussi l'affaire des territoires qui disposent de nombreux leviers pour agir sur la consommation énergétique, les émissions de gaz à effet de serre et la biodiversité sur leur territoire, avec leurs habitants, leurs entreprises, leurs associations.

En 2018 la Dreal poursuivra l'appui aux collectivités qui établissent ce plan d'action local en faveur de la transition.

Promouvoir les énergies renouvelables

Outre l'instruction des appels d'offre de la commission de régulation de l'énergie, seront déployées des méthodes facilitant les outils de financement participatif dans les projets et améliorant le développement territorial des énergies renouvelables.

Le schéma régional biomasse (définissant les axes pour mobiliser la première source d'énergies renouvelables de la région) sera également élaboré.

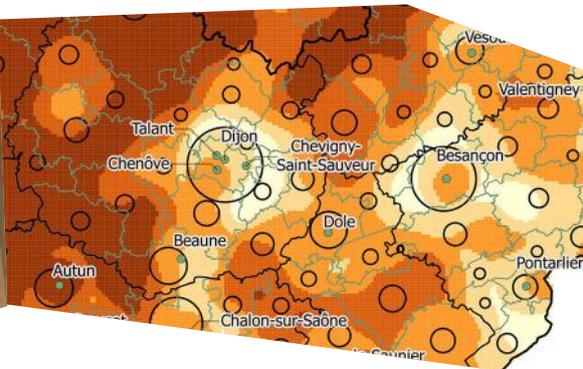
Enfin la MRCAE offrira des perspectives de raccordement électrique aux projets qui se développent, en définissant, avec RTE, l'évolution des schémas de raccordement et l'instruction des projets de lignes et de postes électriques.

Se projeter vers l'avenir

L'année 2018 sera l'occasion de tester un nouveau dispositif d'accompagnement des territoires : le contrat de transition écologique (CTE), dans le but de construire avec eux, des engagements significatifs.

La MRCAE investira les nouveaux champs de la transition énergétique et les perspectives offertes par les nouvelles filières et les nouvelles technologies : smartgrids, hydrogène... parce que les solutions énergétiques de demain sont les initiatives innovantes que nous soutenons aujourd'hui !





Habiter et habiter mieux

Bilan 2017

chiffres clés

15 000 rénovations
énergétiques
de logements avec
le programme "Habiter
Mieux" depuis 2011

2 300 logements
locatifs sociaux
financés en 2017,
sur un parc de
190 000 logements
sociaux

25 000
attributions
de logements
sociaux
chaque année

Issues de la déclinaison des politiques nationales, les interventions de la Dreal dans le logement et la construction, sont menées avec l'objectif d'être adaptées au contexte et aux besoins des différents territoires et dans une logique de partenariats avec les différents acteurs.

Le soutien à la construction de logements sociaux a été poursuivi en 2017, en rapport avec les besoins des territoires, par le financement de près de 2 300 logements sociaux (pour un montant d'aides directes de 2,7 M€).

Le parc régional de logements met en exergue par sa vétusté d'importants enjeux en matière de réhabilitation, notamment thermique. Pour répondre à ces besoins, l'État, la Région, l'Ademe, l'Anah et le Plan Bâtiment Durable ont signé le 6 octobre 2017 le Plan Bâtiment Durable Bourgogne-Franche-Comté 2018-2030. Ce plan permettra de coordonner leurs actions et d'assurer la complémentarité dans un objectif de massification des rénovations. Le programme "Habiter Mieux" porté par l'Anah, a permis de financer la rénovation thermique de près de 3 500 logements en 2017, pour un montant d'aides de plus de 40 M€, conduisant à un gain énergétique moyen de 43 %. Ces actions ont vocation à être poursuivies et amplifiées en 2018.

Globalement, la région Bourgogne-Franche-Comté est marquée par des enjeux de revitalisation pour certains territoires.

Les actions engagées depuis 2014 sur la revitalisation des centres-bourgs se sont poursuivies en 2017, ainsi que l'accompagnement de territoires présentant les mêmes caractéristiques et besoins. Ces démarches, croisant différentes thématiques (habitat, commerces, activités économiques, aménagement, mobilité, numérique, etc.) font l'objet d'un travail coordonné de l'État et du Conseil régional. La Dreal assure la co-animation de ces démarches et organise des journées thématiques à destination des collectivités et des chefs de projets concernés. L'accompagnement et l'animation régionale de ces démarches seront poursuivis en 2018 et auront vocation à se développer sur la thématique de revitalisation des centres des villes moyennes, portée par le programme Action Coeur de Ville.

La Dreal exerce par ailleurs une mission d'animation en matière de qualité de la construction, par le portage et la diffusion de la réglementation. Des journées techniques ont été organisées en 2017 dans ce cadre, d'une part sur l'expérimentation en cours sur la future réglementation environnementale des bâtiments neufs (énergie positive et bas carbone) et d'autre part sur la surveillance de la qualité de l'air de certains établissements recevant des personnes sensibles. Cette activité sera poursuivie en 2018.

La Dreal anime également les politiques sociales du logement et porte localement les dispositions de la loi "Égalité et citoyenneté".

Nihad SIVAC

Chargé de mission rénovation énergétique

Peux-tu nous parler de ta prise de poste dans la nouvelle Dreal Bourgogne-Franche-Comté ?

- Avant 2012, je travaillais à la DDT du Haut-Rhin dans le secteur de la construction publique. Puis j'ai été embauché à la Dreal Bourgogne, et depuis la fusion des Dreal en 2016, mon poste a été modifié. En effet, le périmètre a changé, les façons de travailler et les acteurs également. Aujourd'hui j'anime les réseaux de portage des politiques publiques avec pour thématique la rénovation énergétique. Cette mission se fait auprès des acteurs en lien avec les politiques régionales et nationales (Conseil régional et Ademe).

Quel a été ton plus gros projet à la Dreal ?

- La signature du plan bâtiment durable Bourgogne-Franche-Comté, en octobre 2017. La préfète de Région, le président de l'Ademe, le conseiller régional délégué à l'habitat, la directrice générale de l'ANAH et le président du Plan Bâtiment durable ont signé ce plan.

Ce document est la concrétisation d'un partenariat régional pour l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment avec des enjeux partagés, des axes d'intervention et un plan d'action. Il nous a fallu moins d'un an pour réaliser ce plan.



Comment qualifiez vous la collaboration avec la Dreal ?

- Dans la région, la collaboration entre l'Insee et la Dreal est ancienne et de qualité. Nos partenariats ont permis de dégager des messages pertinents sur nos territoires, que les acteurs publics régionaux se sont appropriés. C'est le sens même des travaux menés par l'Insee en région avec ses partenaires. Cette année n'a pas dérogé à la règle grâce à l'expertise reconnue et l'engagement de tous les agents impliqués.

Quelle est la réalisation partenariale 2017 dont vous êtes fier ?

- Nous avons publié une étude sur l'artificialisation liée au logement en Bourgogne-Franche-Comté. Alors que les travaux sur le Sraddet étaient largement engagés, elle a permis à l'Insee et la Dreal d'alimenter la réflexion des acteurs publics sur une thématique qui n'avait jamais été étudiée pour un territoire aussi vaste.

Si vous aviez une attente à formuler à la Dreal, quelle serait-elle ?

- Notre travail partenarial reste intense en 2018, centré plutôt autour de la thématique du logement. Mais nous savons que le champ de compétence de la Dreal est bien plus vaste : dans une région aussi étendue que la nôtre, à quand une étude ensemble sur les mobilités par exemple ?



En matière d'attributions de logements sociaux, la réforme engagée avec la loi ALUR du 24 mars 2014, a été complétée par cette nouvelle loi. En Bourgogne-Franche-Comté, 22 EPCI et 2 communes sont tenus de mettre en place une stratégie et des actions opérationnelles pour favoriser la mixité sociale sur leur territoire.

La Dreal a organisé en 2017 une journée d'information à l'attention des acteurs concernés et a mis à disposition des services de l'État dans les départements un certain nombre de référentiels et d'outils pour faciliter la mise en place de cette réforme de grande ampleur. Cette action, de long cours, sera poursuivie en 2018.

La Dreal, qui bénéficie de l'appui interne de deux statisticiens de l'INSEE, contribue au développement de la connaissance, par l'exploitation et l'analyse de différentes sources de données sur tous les champs d'intervention de la Dreal.

En matière de logement et de construction, elle procède à différentes publications régulières (conjoncture, prix des terrains à bâtir, connaissance du parc de logements sociaux, etc).

Des publications thématiques viennent compléter ces éléments, à l'instar d'une publication réalisée en 2017 sur le parc privé de logements en Bourgogne-Franche-Comté, ou de publications sur les loyers du parc privé qui sont réalisées par l'ADIL du Doubs avec l'appui de la Dreal.

Par ailleurs, une étude d'estimation territorialisée des besoins en logements (à l'échelle des EPCI) a été engagée sur la base des nouvelles projections de ménages de l'INSEE et sera finalisée en 2018.

La question du calibrage des besoins en logements dans les différentes démarches des collectivités (documents programmatiques ou d'urbanisme, projet de territoire...) pourra ainsi être éclairée avec des données actualisées et reflétant mieux les tendances récentes.

Un bilan d'activité spécifique sur la thématique du logement est établi chaque année par le SLCS et mis en ligne sur le site internet de la Dreal.

La Dreal assure par ailleurs le secrétariat et l'animation du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH), en lien avec la DRJSCS. Pour l'année 2017, ont ainsi été réunis : 1 comité plénier, 5 bureaux de CRHH, 1 commission hébergement et accès au logement, 2 commissions sur les copropriétés fragiles et 2 commissions sur l'observation.

Perspectives 2018

Les actions phares de l'année 2018 s'inscriront dans la continuité de celles de 2017 et en lien avec les orientations nationales, notamment concernant la mise en œuvre du plan de rénovation énergétique des bâtiments, du plan quinquennal sur le Logement d'abord et de la loi ELAN (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique).

Il convient de souligner que ce chantier important constitue la restructuration du tissu des organismes de logement social (bailleurs sociaux).





Bilan 2017

Le secrétariat général a pour mission d'assurer les fonctions support de proximité aux agents de la Dreal

La Dreal fonctionne désormais en bi-site. Avec un effectif de presque 500 agents dont 400 sur 2 sites principaux à Besançon (siège) et Dijon, cette situation nécessite des déplacements fréquents ou un travail en site distant. Il a donc fallu, pour la logistique et l'informatique, adapter les moyens et matériels à ces nouvelles conditions de travail. Ainsi, les "bureaux de passage" créés à Besançon et à Dijon permettent d'accueillir des agents "nomades".

Par ailleurs, l'amélioration et la poursuite du déploiement d'outils de communication renforcée permet de limiter les déplacements entre sites et offre des solutions alternatives appréciées pour entretenir des échanges de qualité entre les différents sites, telles les salles équipées en visioconférence ou la possibilité offerte aux agents de disposer soit d'un poste informatique portable équipé d'un dispositif intégré de vidéoconférence (JITSI) soit de se connecter à un "kit visio" depuis un poste fixe.

Contribuant à la convergence des moyens informatiques, le renforcement des liens entre les 2 sites permet désormais un total partage des serveurs informatiques.

Le renforcement du pilotage du budget de fonctionnement a permis d'optimiser les ressources financières allouées à la Dreal, la consommation totale des crédits délégués

et de commander 6 véhicules -dont un électrique- pour poursuivre le renouvellement du parc. Des actions soutenues ont été réalisées pour professionnaliser les chargés de voyage sur l'outil de gestion des ordres de mission et des frais de déplacement (Chorus DT) et accompagner les agents pour leur en faciliter l'utilisation.

L'harmonisation des pratiques suite à la fusion s'est poursuivie en matière de :

- **Gestion du personnel**, tels que les mobilités, les promotions, le dialogue social, le suivi médical et le début de mise en place d'un observatoire RH ; la mise en place d'un nouvel outil de gestion du temps de travail et des congés (CASPER) et l'accompagnement des agents pour son utilisation ; la fiabilisation de la base de données des agents pour une gestion plus précise des effectifs ;
- **Logistique**, notamment la gestion des véhicules de service et la politique et les modalités de déplacement ; l'amélioration des conditions d'archivage réalisée pour Dijon et engagée pour le site de Besançon ;
- **Informatique**, avec un plan unifié de nommage des postes de travail ;
- **Finances** avec l'harmonisation des modalités de remboursements des frais de déplacement ; la convergence des restes à charge en matière de restauration subventionnée ;
- **Mise en œuvre du service facturier** avec le changement de comptable assignataire et consolidation de la régie de recettes ;
- **Rédaction d'un nouveau document unique** d'évaluation des risques et de prévention (DUERP) pour la nouvelle Dreal.

chiffres clés

80 arrivées
d'agents et
80 départs

5 CT Comités techniques
4 CHSCT Comités
hygiène, sécurité et
conditions de travail

8 réunions
"informelle" avec
les organisations
syndicales

20 télétravailleurs

22



Arthur RINGAUD

Consultant juridique

Comment s'est passée ta prise de poste ?

- Je suis sorti de l'IRA de Lyon avec un Master 1 en droit public et un Master 2 en droit de l'environnement. Je suis arrivé en septembre à la Dreal Bourgogne-Franche-Comté pour mon premier poste comme consultant juridique contentieux de l'environnement au département Affaires juridiques et commande publique. C'est pour moi une découverte de la structure, de la région et du ministère. J'apprends au contact des services métiers et en me confrontant à des contentieux variés.

Quel rôle joues-tu à la Dreal ?

- J'ai deux activités principales : j'aide à traiter les contentieux auxquels les préfetures sont confrontées sur, par exemple, les carrières, l'éolien, les arrêtés de dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées. Je travaille principalement en lien avec les services comme PR ou BEP et les UD. J'élabore la trame du mémoire en défense, je saisis les services métiers compétents, puis j'intègre leurs éléments en les traduisant juridiquement si besoin. J'interviens également en amont des contentieux, dans une logique de conseil et de prévention. Je participe ainsi à la fiabilisation juridique de notre travail.



Le contrôle de la commande publique et l'appui juridique concourent à la sécurisation et à la défense des actes de la Dreal avec :

- **Le renforcement du soutien aux services en matière de contentieux.**

64 contentieux traités (éolien, carrières, dérogations espèces protégées, recours internes, etc.) et 21 avis juridiques formalisés à destination des services de la Dreal mais aussi de préfectures et DDT ;

- **Le suivi des dossiers de marchés publics** passés par la Dreal notamment dans le domaine routier ; à noter la préparation de 40 dossiers présentés en commission d'ouverture des plis (pour 115 M€) et 34 dossiers en commission d'examen (pour 59 M€) ;

- **La formation de nouveaux agents** affectés au département affaires juridiques et commande publique.

A signaler l'accompagnement de la préparation du projet d'installation du siège de la Dreal (200 personnes environ) dans le futur pôle administratif Viotte (Besançon) à l'horizon 2020, qui nécessite des travaux préparatoires en lien avec les autres services de l'État qui y seront hébergés.

Perspectives 2018

Pour 2018, le secrétariat général s'inscrit dans une démarche d'amélioration de son efficacité et de modernisation des méthodes et outils de travail.

Au delà de ses missions d'assurer les fonctions support de proximité auprès de l'ensemble des agents et des services de la Dreal, plusieurs chantiers sont prévus :

- Implication dans la démarche Qualité pour aboutir à la certification ISO 9001 en 2018 ;
- Accompagnement du projet de pôle administratif Viotte qui va prendre de l'ampleur ;
- Accompagnement de la création d'un restaurant inter-administratif sur le futur pôle Viotte.

Poursuite et consolidation des travaux engagés en 2017 mais qui, compte tenu de leur ampleur, n'ont pas été terminés en 2017 :

- Observatoire RH et prévention des risques psychosociaux ;
- Migration des 500 postes informatiques ;
- Chantier des archives du siège de la Dreal ;
- Équipement de salles de visioconférence dont l'amphithéâtre Voltaire à Dijon ;
- Mise en œuvre du DUERP et d'un registre informatique en matière d'hygiène et de sécurité ;
- Renforcement de l'appui en interne et aux préfectures et DDT en matière de contentieux notamment dans le domaine de l'environnement ;
- Maîtrise des dépenses notamment sur les postes liés aux déplacements et formation des agents au nouvel outil de commande de billets de train (GLOBEO) ;
- Poursuite du développement du télétravail.

SERVICE PILOTAGE RÉGIONAL DES MOYENS



Au service des agents
et directions
de la région

chiffres clés

1 700 jours
de formations
suivis par les
agents de la Dreal

70 formations
organisées
localement

3 000 agents
dans le périmètre
d'action des assistantes
sociales

Bilan 2017

Stratégie budgétaire régionale

- Organisation du dialogue de gestion pour l'obtention des moyens régionaux et la répartition des crédits et des effectifs, la distribution des crédits et leur suivi synthétique,
- Engagements de service auprès des préfets de département : l'activité de la Dreal pour leur compte est de l'ordre de 50% de l'activité totale,
- Pilotage de la participation de la Dreal aux contrats de plan État-région régionaux et interrégionaux et aux fonds européens,
- Gestion administrative des ressources humaines sur la zone de gouvernance (la Dreal et les 8 DDT) ainsi que la paie des agents,
- Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences et formation au niveau de la zone de gouvernance,
- Accompagnement social.

L'année 2017 a été marquée par l'élaboration du **Plan régional égalité femmes/hommes**.

Le budget régional et les mobilités

Le département appui au pilotage a un rôle d'ensemble sur le plan budgétaire en interne Dreal pour la zone de gouvernance (ZGE), assure le pilotage, pour ce qui est du niveau ZGE, de la mobilité des agents et co-anime avec la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) le groupe métier des contrôleurs de gestion Draaf/Dreal/DDT en région.

L'accompagnement social

Il agit au sein de l'ensemble des services de la région Bourgogne-Franche-Comté intervenant sur les politiques du ministère. Il s'étend également à la direction inter-départementale des routes, aux directions territoriales Centre-Bourgogne et Rhône-Saône des voies navigables de France, à l'antenne du Centre de Valorisation des Ressources Humaines (CVRH), au Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (Cerema), ainsi qu'à l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de Nevers-Cosne-Plagny et à la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) de Saône-et-Loire.

Participant au développement des politiques sociales, l'offre de service est déclinée en 4 axes :

- l'amélioration des conditions de vie au travail et de vie personnelle des agents,
- l'accompagnement au changement,
- la prévention de la désinsertion professionnelle
- la prévention des risques psychosociaux.

Le département intervient sur la politique travailleurs handicapés en région.

Parmi les actions réalisées en 2017, on peut citer la participation à l'élaboration du plan de prévention des RPS au sein de la DIR.

Samuel RENAUD

Chargé de mission GPEEC formation

En quoi consiste ta mission ?

- Je travaille à l'élaboration et la mise en œuvre du plan régional de développement des compétences (PRDC) et du plan régional de formation (PRF). Cela m'amène à travailler avec l'ensemble des services de la Dreal, les DDT, la Draaf, le CVRH et la PFRH. J'anime aussi un groupe métier des responsables locaux de formation pour développer la coordination entre les acteurs et l'optimisation des réponses aux besoins de formations. Cela nécessite de s'adapter à de nombreuses contraintes, mais c'est très enrichissant sur un plan personnel ! Et j'aime travailler avec des acteurs différents...

Peux-tu nous parler de ce groupe métier qui optimise les formations ?

- Il permet d'organiser un recensement régional unique des besoins de formation de la Dreal et des DDT. Tout d'abord on a construit collectivement un outil d'enquête. Il a ensuite été diffusé et rempli par l'ensemble des UO. J'ai compilé et transmis toutes les informations recueillies aux prestataires de formation qui ont pu utiliser ces éléments pour établir leurs programmes. C'est une grande réussite de 2017 qui a permis de faciliter le travail des différents acteurs de la formation. Ce principe est d'ailleurs reconduit en 2018, enrichi par le retour d'expérience...





Les supports intégrés

Ce département assure la gestion administrative et la paie des agents, l'instruction des dossiers de retraite et la liquidation des pensions. Il anime également le groupe métier des chefs des ressources humaines de proximité des services de la région.

La nouvelle convention de gestion avec les services employeurs a intégré en 2017 un "qui fait quoi" qui participe à la fluidité des échanges.

Le pôle retraite prévu lors de la préfiguration de la Dreal BFC a été concrétisé fin 2017.

Les plans de formation et de gestion prévisionnelle des emplois et compétences

Le département GPEEC-formation est mobilisé sur la définition et l'ingénierie de la politique régionale en matière de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC) et sur l'élaboration et la mise en œuvre des plans de formation régional et local Dreal.

Ce département co-anime avec la Draaf les groupes métiers GPEEC et formation.

Un plan de formation régional a été élaboré ; il porte sur 2017-2018.

Perspectives 2018

La répartition des moyens

Les éventuelles décisions qui seront prises par le gouvernement dans le cadre d'Action Publique 2022 pourront avoir des répercussions sur l'allocation des moyens. Le service proposera une répartition entre directions adaptée à ce contexte.

Effectifs et recrutements

2018 sera notamment consacrée à la seconde phase de décroisement des effectifs de sécurité routière et à la préparation du passage mi-2019 au système d'information RenoiRh avec le Département Supports intégrés, en relation avec le Département GPEEC-formation, ce nouvel SI devant intégrer trois SI actuels (REHUCIT, VisioMpostes et Mobilité).

L'accompagnement social

Le plan régional handicap sera finalisé en 2018 et le service participera à sa déclinaison dans les directions.

Les supports intégrés

Le chantier phare de 2018 sera l'organisation des élections professionnelles. Parallèlement, le département pilotera au niveau régional les travaux prévus en 2018 préalables au basculement de REHUCIT vers RenoiRh et le pôle retraite accompagnera les services employeurs dans l'évolution du traitement des dossiers de retraite à compter de mi-2018.

Les plans de formation et de gestion prévisionnelle des emplois et compétences

et les réflexions sur l'incidence d'Action Publique 2022 sur la GPEEC seront engagés en 2018.

Par ailleurs, les réflexions entamées en 2017 sur l'élaboration d'un kit numérique d'accueil des nouveaux arrivants aboutiront concrètement à la fin de l'année.



La Dreal exerce ses missions sous l'autorité du préfet de région, et sous l'autorité fonctionnelle des préfets de département pour les missions relevant de leur compétence.

À ce titre, les unités départementales assurent le relais de proximité de la Dreal et la représentent dans une majorité de réunions départementales.

Selon les sujets, elles peuvent s'appuyer autant que de besoin sur l'expertise des services du siège de la Dreal.

Les UD assurent plus particulièrement les missions régaliennes, dont l'instruction des projets d'activités industrielles susceptibles d'avoir un impact sur la santé et l'environnement, puis leur contrôle (réglementation des installations classées).

Elles interviennent également en matière de contrôle technique des véhicules.

Les pages qui suivent retracent non seulement l'activité propre des UD en département mais illustrent aussi comment, plus globalement, l'action de la Dreal prend effet concrètement sur les territoires des huit départements qui constituent la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté.



UD 39 JURA

chiffres clés

235 sites industriels suivis par l'inspection (160 soumis à autorisation et 75 soumis à enregistrement) dont 8 sites relevant de la directive Seveso, 27 sites relevant de la directive IED et près de 50 carrières. 110 inspections pondérées réalisées en 2017

Le Jura est un département à vocation industrielle historique, avec une filière « bois » et une filière « plasturgie » qui y sont bien implantées, ainsi que les principales entreprises métropolitaines du secteur de la lunetterie et du jouet, industries fortement exportatrices mais soumises à la concurrence internationale.

Le Jura connaît une évolution favorable de l'emploi dans le secteur de la métallurgie de précision et de la transformation des métaux, ainsi que dans celui des industries agroalimentaires (secteur laitier dont la production des AOC Comté / Morbier).

L'unité départementale du Jura a noté en 2017 le maintien d'un nombre important de projets d'extension et de modifications de sites industriels existants et donc une augmentation du nombre de procédures d'instruction au titre de la réglementation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

L'année 2017 a été marquée par la construction du 1er parc éolien du Jura, sur la commune de Chamole. Ce parc est constitué des éoliennes les plus hautes à ce jour construites en France ; leur hauteur est de 193 m en bout de pale. Le projet a fait l'objet d'un financement participatif local, ce qui a contribué à son acceptabilité.



UD 58/89 NIÈVRE YONNE

chiffres clés

12 inspecteurs des installations classées, 3 agents en charge des activités véhiculaires et 5 agents administratifs ; contrôle de 400 sites industriels : 15 sites SEVESO (10 seuil haut et 5 seuil bas) ; 312 sites soumis à autorisation ; 114 sites relevant de l'enregistrement, plus de 70 carrières ; 135 inspections menées.

L'UD est le service instructeur des demandes d'autorisation d'exploiter des parcs éoliens. Dans un contexte réglementaire très changeant, le département de l'Yonne dénombre le plus de projets éoliens au niveau régional. Ces dossiers représentent une part importante du travail d'instruction réalisé.

Au 1er mars 2017 :

- 13 parcs éoliens en fonctionnement (puissance 200 MW),
- 22 parcs autorisés, dont 5 par arrêté préfectoral pris au titre des ICPE,
- 11 dossiers en cours d'instruction (puissance 235 MW).

Une vingtaine de nouveaux projets sont attendus en 2018.

Dans la Nièvre, l'année 2017 a été marquée par l'instruction de dossiers éoliens complexes ayant conduit à une mobilisation importante d'inspecteurs. La biodiversité marquée du département et les forts enjeux paysagers liés à des espaces ruraux et boisés, particulièrement préservés, rendent difficile l'instruction des demandes d'autorisation d'exploiter des éoliennes sur ce département.

Autre implication importante de l'antenne de Nevers en 2017, l'émission diffuse dans l'atmosphère de particules polluantes autour de deux sites industriels exploités sur les communes de Sauvigny les Bois et d'Imphy. Les actes administratifs renforçant la réglementation autour de ces sites ont été particulièrement complexes à élaborer et ont demandé une concertation intense en regard des enjeux tant économiques qu'environnementaux pris en considération.

En décembre 2017, l'UD est intervenue en appui du préfet pour la gestion de crise liée à l'incendie d'un silo à bois sur le site de l'entreprise Kronospan à Auxerre, l'encadrement des conditions de reprise d'activité du site, sa régularisation administrative, ainsi que la proposition de sanctions.



UD 71 SAÔNE- ET-LOIRE

chiffres clés

8 inspecteurs des installations classées et 3 agents administratifs ; 309 ICPE dont 226 soumises à autorisation et 83 à enregistrement ; 16 sites Seveso (7 seuil haut et 9 seuil bas) ; 37 établissements IED ; 33 carrières ; 150 inspections en 2017

De nouveaux projets logistiques, instruits par l'équipe de l'UD

La Saône-et-Loire est un département privilégié pour l'implantation d'entrepôts logistiques, grâce à la présence de grands axes routiers de circulation comme l'autoroute A6 et la RCEA.

Ces installations présentent des risques accidentels et chroniques à maîtriser, dont le risque d'incendie, l'impact sur le trafic routier, le climat, la qualité de l'air et aussi paysager.



Un des 6 entrepôts logistiques instruits en 2017 disposera de panneaux photovoltaïques pour une production annuelle de 2,8 GWh, correspondant à la consommation électrique annuelle d'environ 650 foyers.

L'inspection de l'environnement a réalisé 2 visites d'inspection sur des entrepôts logistiques dont l'une d'elles menée conjointement avec les contrôleurs des transports terrestres, afin de profiter des synergies entre 2 actions de contrôles de la Dreal autour de la logistique.

Réceptions complexes de véhicules

Surtout spécialisée dans le matériel d'exploitation forestier, la société Diebolt emploie 70 personnes et est leader sur son marché. Elle possède une succursale à Monnet-la-Ville (Jura) où elle conçoit et fabrique des équipements et remorques de transport de bois et des grues forestières. Ce site présente en réception environ 50 véhicules par an auprès de l'UD qui a eu en charge les réceptions sur 3 départements (Saône-et-loire, Côte-d'Or et Jura).



28

UD 90/25 T. DE BELFORT NORD DOUBS

chiffres clés

L'UD90/25 compte 6 inspecteurs des installations classées et 3 assistantes administratives. L'UD couvre un territoire comptant 134 sites industriels soumis à autorisation préfectorale d'exploiter, 37 sites soumis à enregistrement et 22 carrières. 62 inspections ont été menées.

Sochaux 2022, projet phare de Peugeot SA

Par cette opération d'envergure, PSA vise à moderniser et pérenniser le site historique et emblématique de Sochaux afin d'amener le site de production sur ce qui se fait de mieux dans le domaine industriel.

Une partie des terrains sera libérée (suppression de près de 40 km de convoyeurs), afin de créer, au coeur de l'usine une plateforme de 7500 m² de co-working, de formation et de démonstration sur la cobotique, l'automatisation des flux et les greens technologies, ouverte aux PME du territoire.

Cette plateforme regrouperait une équipe PSA, l'Université, des start-ups, le pôle de formation aux métiers de l'automobile, la BPI et des représentants de la filière.



Le permis de construire du nouvel atelier d'emboutissage «multi-silhouette» a été délivré en 2017 et les premiers échanges avec les bureaux d'études pour la requalification globale du site ont débuté. L'UD traitera en 2018 le dossier de transformation/emboutissage et PSA se chargera de réaliser l'étude de danger et l'analyse de risque.

Extension de capacité pour Plastic Omnium

Ce groupe compte 130 usines dans le monde.

L'usine de Fontaine (90 employés) produit différents types de pièces pour plusieurs constructeurs automobiles dont principalement PSA.

Dans le cadre d'un projet d'extension lié aux demandes grandissantes sur les peugeot 308 et 3008, la société a décidé d'augmenter ses capacités de production en investissant dans un nouveau bâtiment sur le site de l'aéroparc de Fontaine. L'autorisation délivrée en mars 2017 a permis la création d'une trentaine d'emplois. D'autres projets, dont un nouveau dossier d'extension (stockage), sont en cours sur ce site en constante évolution.



UD 21 CÔTE D'OR

chiffres clés

8 inspecteurs des installations classées et 3 agents administratifs ; 353 sites industriels soumis à autorisation ou à enregistrement au titre de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'environnement (ICPE) dont 16 sites relevant de la directive européenne SEVESO, 28 sites relevant de la directive IED et 89 carrières en exploitation.

L'éolien comme sujet emblématique

La Côte d'Or est un des départements de la région qui connaît un important développement des projets éoliens. L'unité départementale de la Dreal est le service qui coordonne l'instruction de l'autorisation environnementale à laquelle sont soumis ces projets, à l'instar des autres ICPE soumises à autorisation.



Pour la Côte d'Or, au 1er avril 2018 :

- 212 éoliennes autorisées pour une puissance totale de 510 MW (1er département de la région) ;
- mais seulement 99 éoliennes en fonctionnement (200 MW) et 17 en construction (34 MW) ;
- 62 éoliennes supplémentaires potentielles (185 MW) dans les dossiers en cours d'instruction ;
- mais 70 éoliennes (200 MW) qui font l'objet de contentieux administratifs en cours, ce qui fait de la Côte d'Or un champion du contentieux éolien... (plus de 50 % des mâts d'éoliennes en contentieux de la région)



UD 70/25 HAUTE-SAÔNE CENTRE ET SUD DOUBS

chiffres clés

HAUTE-SAÔNE : 21 dossiers d'instruction. 5 autorisations uniques (dont 1 pour un parc éolien) 3 dossiers d'enregistrement reçus - 87 visites d'inspection
DOUBS : 537 installations classées sont référencées sous le régime de l'autorisation ou de l'enregistrement. 222 visites d'inspection - 10 nouvelles autorisations et 40 récépissés de déclaration délivrés

Ancien site Faurecia à Lure

Les premières activités (tissage et filature) sur le site datent des années 1880. De 1962 à 1999, la société Faurecia y exploite des installations de fabrication de pièces automobiles (mousse polyuréthane, moulage de pièces, trempage de métaux). Des produits dangereux (solvants chlorés et hydrocarbures) sont stockés et employés sur le site.



Face à la présence d'habitations sur cet ancien site, l'État a fait réaliser une étude pour vérifier la compatibilité du site avec les usages réalisés. Celle-ci conclut que la qualité du sol et du sous-sol n'est pas partout compatible avec un usage d'habitation et justifie la mise en place de restrictions des usages et aménagements. Des logements ont ainsi été identifiés et leur démantèlement a été constaté par les services de l'État le 10 mai 2017. Le site fait toujours l'objet aujourd'hui d'un suivi et d'une dépollution par Faurecia, dernier exploitant.

ENGIE Réseaux à Besançon

Cette société a souhaité réaliser une centrale de cogénération par Turbine à Gaz (TAG) sur le site de la chaufferie de Planoise à Besançon. La Ville a autorisé la réalisation de ce projet d'implantation le 18 janvier 2017, sur des parcelles lui appartenant.

Ce projet, qui s'inscrit dans la dynamique vertueuse du réseau de chaleur de Planoise, permettra l'arrêt de la chaudière charbon et la limitation de l'impact de la fermeture d'un four d'incinération sur ce même réseau de chaleur. Rapidement, des contraintes en terme de délais apparaissent, Engie Réseaux ayant obtenu un CODOA* imposant une mise en service au 30 novembre 2017.

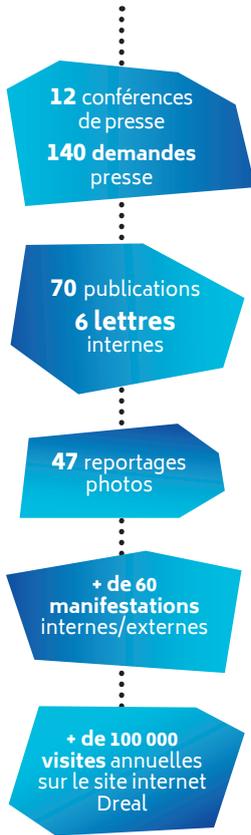
*Certificat Ouvrant Droit à l'Obligation d'Achat





**QUELQUES
EXEMPLES...**

chiffres clés



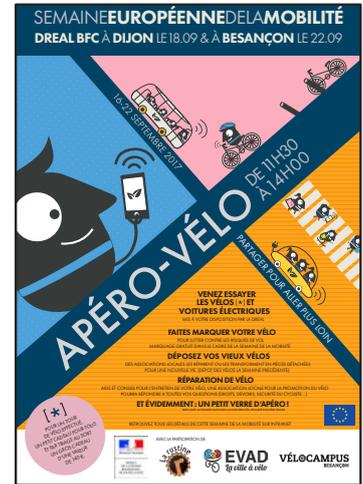
**Semaine européenne
du développement
durable**

La Dreal se mobilise chaque année pour ce rendez-vous incontournable de promotion et de mobilisation autour de tous les volets du développement durable.



**Semaine européenne
de la mobilité**

Diverses animations ont été proposées en interne comme des essais de véhicules électriques, des ateliers de réparation de vélos...



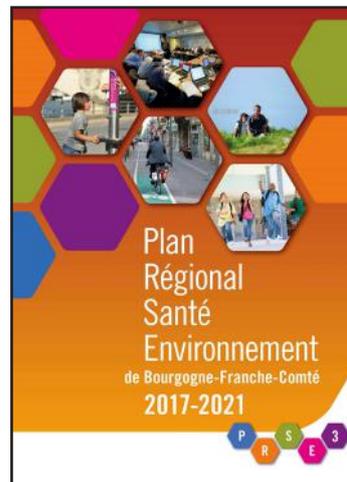
**Fiches SCoT
et PLUi**

Première parution de deux panoramas sur l'avancement des procédures de SCoT et de PLUi à l'échelle régionale.



**Plan Régional Santé
Environnement**

Cette feuille de route pour la prévention en santé environnement au niveau régional a été réalisée conjointement par la Dreal, l'ARS et le Conseil régional.



Goodies

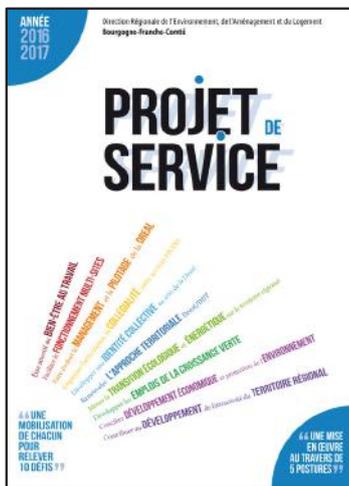
Le pôle communication propose et conçoit différents types de goodies à destinations des participants lors de manifestations en interne comme en externe.





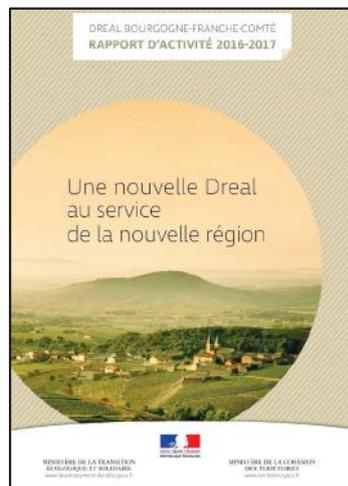
Projet de service

Publication du projet de service de la Dreal définissant une stratégie d'action pour une organisation plus efficace, collégiale et modernisée.



Rapport d'activité

Parution du premier rapport d'activité de la nouvelle Dreal Bourgogne-Franche-Comté.



Dossiers de Presse

En 2017, le pôle communication a publié plus de 40 dossiers ou communiqués de presse.



31

Lettres d'info routières

La Dreal communique régulièrement en tant que maître d'ouvrage sur l'avancement des différents chantiers en cours.



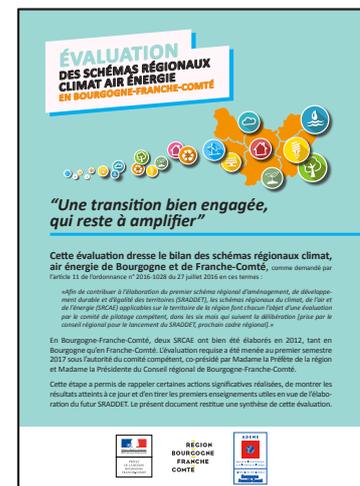
Étude sur le parc privé régional

Cette publication présente les dispositifs mis en place, les enjeux pour le territoire et dresse un bilan des actions menées de 2013 à 2015.



Évaluation des schémas régionaux climat, air énergie

Publication numérique dressant un premier bilan des schémas de Bourgogne et de Franche-Comté.





ADRESSE TEMIS - TECHNOPOLE MICROTECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE
17E RUE ALAIN SAVARY - CS 31269 - 25005 BESANÇON CEDEX

INTERNET bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

TÉLÉPHONE 03 81 21 67 00 **FAX** 03 81 21 69 99